



Le Sancéen...



Bulletin municipal n°35 - Hiver 2018 / 2019



Illuminations



Cérémonie
du 11 novembre



Marché de Noël



Maison de Santé Pluridisciplinaire

Ville de Saint-Julien-les-Villas

Aider
embellir
2019
Voëux
conter
nettoyer
accueillir
fleurir
protéger
éduquer
divertir
informer



Jean Michel VIART et le Conseil Municipal vous invite à la Cérémonie des voeux 2019
le 17 janvier 2019 à 18h
à la salle polyvalente de Saint-Julien-les-Villas

Merci de confirmer votre présence auprès du Cabinet du Maire
Tél. : 03 25 71 79 34 - Mail : cabinetdumaire@sainjulienlesvillas.fr

GALERIE RIVES DE SEINE ARTISANS-COMMERCANTS À VOTRE ECOUTE

- PHARMACIE
- FLEURISTE
- JOURNAUX
- PRESSING
- BAR



- CORDONNERIE
- DÉPÔT-VENTE
- COIFFEUR
- ESTHÉTIQUE

DÉCOUVREZ LES !

REDÉCOUVREZ-LES !

Tous réunis pour vous servir

GALERIE INTERMARCHÉ / RIVES DE SEINE
130 Avenue Michel Baroin - 10 800 Saint-Julien-les-Villas

Edito

Chers Sancéennes, Chers Sancéens,

Je vous souhaite une très bonne et heureuse année 2019. Que votre vie familiale, professionnelle et personnelle se réalisent selon vos souhaits les plus chers.

Vous m'avez confié une tâche en 2014. Je la poursuivrai cette année encore, avec mon équipe, pour mener à bien les engagements pris.

L'année 2019 verra l'ouverture d'un nouveau bâtiment à l'école Robin Noir. Il assurera les fonctions de restauration pour les enfants de maternelle et élémentaire, mais aussi d'accueil périscolaire et de centre de loisirs. Toujours à Robin Noir nous recentrerons les salles de classes afin de donner une plus grande cohésion au travail des enseignants et une uniformité au temps périscolaire.

L'école Fernand Ganne ne sera pas en reste. En effet, le regroupement des dernières classes de Fernand Ganne 3 de la rue de Sancey vers Fernand Ganne 2 devrait voir le jour dès la rentrée 2019. Nous souhaitons affiner encore quelques points de détail avant de commencer les travaux nécessaires à la finalisation de ce regroupement.

Le canal sans eau sera aménagé dès le printemps 2019. Les premières constructions de la Maison de Santé et de la Maison de Retraite débuteront; Après un an de travaux, la Maison de Santé devrait ouvrir ses portes en août 2020. La Maison de Retraite et le collège suivront avec une ouverture prévue en 2021.

L'aménagement du Cœur de Vie débutera dès cette année 2019 avec le transfert de l'accueil mairie à la maison voisine, ceci dans le but de pouvoir réserver un meilleur accueil aux Sancéens. Les abords de ce nouvel accueil et de l'hôtel de ville seront réalisés avec l'aménagement d'une voie douce destinée aux vélos et poussettes. Cette voie douce servira de liaison entre le pont de l'hôtel de ville et le parc André Grimont. En 2020 la réalisation d'une passerelle au dessus de la Seine permettra de relier cette voie douce à la vélo-voie de l'avenue Terrenoire. La création du Cœur de Vie se poursuivra jusqu'en 2022, avec le concours des services de l'architecte des Bâtiments de France, tout en poursuivant notre recherche active de subventions pour équilibrer le financement de ce projet.

Nous continuerons nos investissements en faveur des économies d'énergie avec un remplacement des luminaires des bâtiments publics (les écoles Robin Noir et Fernand Ganne, la mairie, la bibliothèque, le gymnase, la petite enfance et les services techniques) à l'aide d'ampoules LED.

Nous poursuivons notre partenariat avec les associations Sancéennes et nous serons toujours à votre écoute pour vous aider dans votre vie quotidienne, vous encourager à participer aux actions municipales et associatives.

Je vous réitère tous mes vœux, de santé, joie et bonheur pour l'année nouvelle qui commence.

SOMMAIRE

● Édito	3
● Affaires générales	4
● Affaires scolaires	5
● Citoyenneté	9
● Urbanisme	14
● Spécial Téléthon	16
● Développement durable	18
● Agenda	16
● Expression politique	22
● Vie culturelle	25
● Sports	31
● Affaires sociales	36
● Vie pratique	38

Jean Michel Viart
Maire de
Saint-Julien-les-Villas
Vice-président de
Troyes Champagne
Métropole



Editeur : Mairie de Saint-Julien-les-Villas

Directeur de publication : Jean Michel VIART

Conception et réalisation : Olivier JOUAULT

Crédit photos : Mairie de Saint-Julien-les-Villas, Jean Marie

Guyot

Maquette : Mairie de Saint-Julien-les-Villas

Impression : Imprimerie la Renaissance

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2019



Plus qu'un médecin, un ami...

par Patricia Bizzari



C'est ce que Didier CLOOS était pour la plupart de ses patients ; car il n'avait pas de clients - il détestait ce mot - mais des patients. Il le répétait à l'envi, comme s'il voulait nous montrer que sa profession de médecin comptait avant tout et qu'il l'avait choisie pour soulager et guérir, non pour gagner de l'argent... Il suffisait de l'avoir rencontré une seule fois pour en être convaincu.

Il suffisait de l'avoir rencontré une seule fois pour le considérer comme un ami, celui à qui on dit tout - pas que sur sa santé - celui qui écoute, qui comprend et qui cherche une solution ; celui qui téléphone à un confrère pour prendre un rendez-vous, à un pharmacien pour trouver un produit, à un laboratoire pour un examen en urgence. Didier avait le don de rassurer. La première fois qu'il est venu dîner à la maison, il venait de quitter un couple de personnes âgées dont l'état de santé l'inquiétait. Au moment de s'asseoir à table, il a posé son portable sur la table et m'a dit « Je leur ai laissé mon numéro au cas où ils en aient besoin. Mais ils ne m'appelleront pas parce que le fait de savoir qu'ils peuvent me téléphoner les rassure ! »

Il ne sera pas dérangé de la soirée...

Il suffisait de l'avoir rencontré une seule fois pour se rendre compte de la chance que nous avions à Saint-Julien d'avoir si vite retrouvé un jeune médecin aussi compétent, alors que la succession du Docteur Francis Mielle, disparu depuis deux mois seulement et très regretté de la population, s'avérait difficile à prendre.

Didier avait rejoint notre commune dès le 1er juillet 2000 s'installant dans le cabinet du Docteur Mielle. Après des études à la faculté de médecine de Reims, il avait effectué son internat de médecine générale au centre hospitalier de Troyes en 1991.

Acteur et militant associatif pendant presque 25 ans, il avait co-fondé plusieurs associations de lutte contre les infections sexuellement transmissibles, d'aide aux patients atteints du VIH ou d'hépatites. Médecin vacataire en centre d'alcoologie et d'addictologie, il avait également fondé avec Jean-Sébastien Schwartz, infirmier, un réseau de soins pluripartenarial qui a vu le jour à Saint-Julien, visant à favoriser et à améliorer le maintien à domicile des personnes âgées et celles atteintes de pathologies lourdes. Il avait aussi vécu une expérience humanitaire

en Afrique noire.

Il avait pris l'engagement de consacrer sa vie au service des patients et respectait en cela à la lettre le serment d'Hippocrate, « prodiguant des soins gratuitement, respectant les personnes, leur autonomie et leur dignité sans aucune discrimination d'âge, de croyance, d'origine ethnique, de genre, de nationalité, d'affiliation politique, d'orientation sexuelle ou de statut social », de jour comme de nuit et même le dimanche !

Non inscrit à un parti politique, il a toujours été proche des grandes luttes sociales et sociétales. C'est pourquoi il avait accepté de conduire la liste de gauche aux dernières municipales de Saint-Julien, réunissant autour de lui des personnes séduites par son programme, comme lui généreux et humaniste.

Son projet de maison médicale, repris et porté par la municipalité actuelle, sort de terre en ce moment même sur l'emprise du canal sans eau... Hélas, en nous quittant le 14 novembre dernier, il n'en verra pas l'achèvement et ne participera pas à la mise en service de cette structure dont il avait tant rêvé.

On dit que nul n'est irremplaçable ; mais « on » ne connaissait pas Didier. Retrouver un médecin n'est pas chose aisée, pourtant nous y sommes parvenus. Mais « on » ne nous rendra jamais l'ami cher, désintéressé, optimiste et apaisant, à la personnalité si originale.

Comme je ne puis me résoudre à ne plus le voir, je continue de penser à lui, et je tourne la tête lorsque je passe en voiture devant l'immeuble où il exerçait... Je continue à le voir arriver à la maison avec ses sandwiches, son sac à dos, en bermuda et en baskets, le voir caresser Boulba, ma chienne, qu'il adorait... Je continue à l'entendre rire... Je continue à croiser son beau regard clair et franc... Je continue à lui servir un café comme une récréation entre deux visites.

Un proverbe italien dit : « *La douleur de l'avoir perdu ne doit pas nous faire oublier la joie de l'avoir connu et aimé* ».

Je mesure cette joie et je sais que nous sommes très nombreux dans ce cas. ●





Marché de Noël de Robin Noir

par les élèves de CM1/CM2 de Robin Noir

Le vendredi 7 décembre 2018 s'est déroulé le marché de Noël de l'école Robin Noir. Toutes les classes de maternelle et de l'élémentaire ont participé. Ce marché de Noël a été organisé par l'association des parents d'élèves pour financer une sortie au cinéma pour fêter la fin de l'année.



Durant tout le mois de novembre, parents et élèves ont travaillé à la fabrication d'objets comme des couronnes de pâtes dorées, des sablés, des chevalets, des cartes de vœux, des cadres photos...et beaucoup de gourmandises ! Les élèves ont appris des chants de Noël mais à cause des contraintes météo, ils n'ont pas pu chanter dehors. Une maîtresse les a donc filmés et le film de la chorale a été projeté en boucle toute la soirée.

Merci aux parents d'élèves pour leur aide, merci aux maîtres et maîtresses de nous avoir aidés à fabriquer les objets, merci aux animateurs du périscolaire pour les ateliers de Noël, merci à Monsieur le Maire de nous avoir prêté l'école.

Cette fête a été réussie, félicitations aux élèves ! ●





Des vacances bien remplies !

Sur le thème des « Super Héros », 20 animateurs se sont relayés du 22 octobre au 2 novembre afin de proposer aux enfants venus en nombre, un panel d'animations riches et variées ! Si les plus jeunes sont partis se défouler à Hourra parc la première semaine, les plus grands sont sortis prendre l'air au parc Pitois de La Chapelle Saint-Luc.



Entre atelier cuisine, maquillage, création de fresque « Avengers », fabrication de bandes dessinées et grands jeux, sans oublier les jeux extérieurs et les diverses activités manuelles, les enfants n'ont pas eu le temps de s'ennuyer.

Grands et petits ont également participé à la confection d'un calendrier de l'Avent qui sera inauguré début décembre.

Plusieurs activités ont été menées en passerelle avec la MJC de la commune ainsi qu'avec l'EHPAD de La Moline. Des moments forts en émotions pour ces super héros des temps modernes.

Et pour finir en beauté, les 3-6 ans se sont rendus au CGR de Troyes pour assister à leur première séance cinéma, alors que les 6-12 ans sont allés tester les trampolines du Family Space.

Enfin, une veillée pour les 9-12 ans a été organisée autour du même thème. Pour l'occasion, les costumes et la bonne humeur étaient de rigueur ! ●



Les enfants ne connaissent pas l'ennui

Les enfants sont accueillis la semaine sur différents temps : le matin à partir de 7h30 jusqu'à l'ouverture des écoles, le midi et le soir après l'école jusqu'à 18h30. Les mercredis, les enfants sont accueillis de 12h à 18h30.



Le matin



À la cantine

L'accueil de loisirs du mercredi permet aux enfants de passer de bons moments en collectivité, ils sont là pour s'amuser. Des activités, des sorties, des jeux, des temps libres sont proposés par l'équipe d'animation.



Les activités et les sorties au musée, à la médiathèque...



La bibliothèque



Atelier cuisine



Dans le bus



Au musée



Visite du centre de vêtements

Focus les après-midi libérés : Des activités pour tous les enfants

Les activités sont toutes plus intéressantes les unes que les autres. Les enfants bénéficient de programmes riches et variés, de découvertes, d'initiation grâce à l'implication de tous les animateurs et des intervenants.

Des partenariats sont mis en place avec l'école de musique, la MJC, l'EHPAD de la Moline, la compagnie des Marottes, les pygargues de Troyes et prochainement avec les dragons de Fée et la bibliothèque.

Les activités ne cultivent pas seulement l'esprit, elles développent aussi les capacités physiques à travers les jeux et nombreuses activités sportives proposées. Tous les ateliers proposés sont complets.

L'organisation des après-midis libérés connaît un succès qui ne se dément pas. ●



NAP beauté et coiffure



NAP chorale «chants aux illuminations»



NAP bricolage



Rallye photos : entre trésors cachés et féerie de Noël !

Mercredi 5 décembre, un groupe de 12 enfants s'est rendu au centre de la ville de Troyes pour un rallye photos.

Accompagnés de deux animateurs de l'ACM de la commune, les enfants, munis de leur carnet, ont arpentés les rues de Troyes à la découverte de ses trésors cachés !

Statues, tableaux, gargouilles et autres merveilles architecturales sont venues s'ajouter à leur liste bien remplie.

Après quelques photos souvenirs notamment avec le Père Noël, le groupe a terminé son aventure en admirant les décorations de Noël de la ville qui donnaient à cette journée un côté féérique. ●



Goûter de Noël à Fernand Ganne

Le 17 décembre, le groupe scolaire Fernand Ganne a proposé à l'ensemble des enfants et familles un moment d'échanges autour d'un goûter de Noël. Chaque personne était invitée à venir avec un bonnet de père Noël, un serre-tête « renne » ou encore mieux : un pull de Noël, enfants comme parents !

Les familles avaient la possibilité d'écouter un KAMISHIBAI de Noël, de se faire coiffer et/ou maquiller, de réaliser un bricolage de Noël, suivre un parcours d'énigmes sur le thème de Noël à résoudre, se régaler avec un gâteau ou une boisson chaude....

Une hotte surprise remplie des confectons des enfants permettait à chacun de repartir avec un souvenir de cette fin d'après-midi (participation libre). Chaque enseignant de l'élémentaire, la maternelle ainsi que les ATSEMS ont tenu les ateliers proposés. Un beau moment de partage, sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur ! ●





COPE Saint Julien - Rosières - Bréviandes

L'agence en ligne, un espace numérique entièrement dédié aux abonnés

Relever l'index de son compteur, opter pour la facture numérique, procéder au paiement de sa facture, consulter ses anciennes factures, signaler un emménagement et/ou un déménagement... Toutes ses démarches sont désormais possibles en ligne ! Dès maintenant, créez votre compte et accédez à de nouveaux services.

5 étapes pour créer son compte sur l'agence en ligne

1 Je me connecte au site internet SDDEA

- Je recherche dans la barre de recherche de mon navigateur internet : www.sddea.fr
- Je me connecte au site internet «SDDEA | Syndicat Mixte de l'Eau Potable, de l'Assainissement...»



2 Je clique sur l'espace Usagers

Sur le site internet SDDEA, je clique sur le bouton orange «Espace Usagers»



3 J'accède à l'Agence en ligne

Je clique sur le bouton orange «Accéder à l'Agence en ligne».



4 Je m'inscris

Je clique sur l'icône «Je m'inscris».



5 Je renseigne le formulaire

Je reçois par mail, sous 24h mon mot de passe pour accéder à mon espace en ligne.



Relevé annuel des compteurs individuels d'eau potable



Le relevé annuel des compteurs d'eau potable sur la commune aura lieu du **14 janvier au 11 mars 2019**.

Nous demandons aux personnes absentes à cette date de faire connaître **au service relation usager du SDDEA** où le releveur devra s'adresser pour accéder au compteur.

Nous vous rappelons également que le regard doit être ouvert et nettoyé, ses abords dégagés et en cas de présence d'animaux, les propriétaires demeurent responsables de

ces derniers.

Pour toute demande ou transmission de relèves, le **service relation usagers** est joignable au 03 25 83 27 10. ●

Réunion de quartier

La prochaine réunion de quartier aura lieu **le jeudi 07 mars 2019 à 19h30** pour le secteur Château des Cours à la grande salle polyvalente.



Accompagnement auprès des sancéens



Carine Schwartz, éducatrice spécialisée sur le secteur Saint Julien Les Villas/Bréviandes (de l'association Sauvegarde essor 10) remplace depuis le 12 novembre 2018 - pendant son arrêt maladie - Fatima Ayéche. Elle peut être contactée au 06 11 54 15 67 ●

Café rencontre

A été organisé un café rencontre le jeudi 22 novembre 2018 à 14h30 au sein du quartier de la Lisière. Un moment de partages et d'échanges entre les habitants du quartier de la lisière et les différents partenaires Mon logis, l'ASSEA, l'Accord Parfait, les mairies de Saint Julien Les Villas et de Bréviandes, la PMI et le CCAS. ●



Elections Européennes le 26 mai 2019

Qui est concerné ?

Si vous êtes français et que vous avez effectué les démarches de recensement citoyen au moment de vos 16 ans, vous serez inscrit d'office sur les listes électorales à l'âge de 18 ans.

Un citoyen européen qui habite en France peut voter en France pour les élections européennes et les élections municipales uniquement.

Il doit remplir les conditions suivantes :

- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin de l'élection,
- et habiter en France,
- et être ressortissant d'un pays de l'Union européenne ,
- et jouir de ses droits civils et politiques.

Vous avez jusqu'au 30 mars 2019 pour vous inscrire sur les listes électorales. Une permanence sera assurée le samedi 30 mars 2019 de 10h à 12h à la mairie.

S'agissant des électeurs français établis hors de France, la possibilité d'être inscrits à la fois sur une liste électorale municipale et sur une liste consulaire est supprimée. Ceux qui n'auront pas choisi au 31 mars 2019 la liste sur laquelle ils souhaitent demeurer inscrit (liste consulaire ou municipale) seront automatiquement radiés des listes électorales municipales et maintenus sur la liste électo-

rale consulaire.

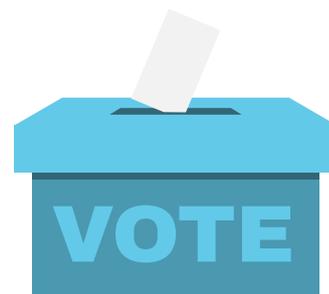
Tout électeur peut être candidat sous certaines conditions :

- Être ressortissant de l'Union européenne
- Disposer du droit de vote
- Être majeur ou avoir atteint un âge minimal
- Faire preuve de dignité morale et avoir satisfait aux obligations du recrutement militaire ;
- Répondre aux conditions d'éligibilité prévues pour certaines élections

Faire acte de candidature ;

- Remplir certaines formalités comme une déclaration patrimoniale pour les élections présidentielles et législatives, mais aussi désormais une déclaration d'intérêts visant à prévenir tout conflit entre ceux-ci et la fonction visée ;
- Respecter les textes sur le financement des campagnes électorales : donc, choisir un mandataire, et tenir un compte de campagne qu'il faudra déposer après le scrutin.

Les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai 2019, de 8h à 20h (à confirmer) à la salle polyvalente. ●





Nouveaux sancéens

Le vendredi 5 octobre dernier s'est déroulée la cérémonie d'accueil des nouveaux Sancéens à l'espace Grimont en présence de monsieur le maire Jean Michel Viart, Patrick Grosjean - 1er adjoint, Gervaise Jouault - adjointe à la culture, Martine Jobé - présidente de St Julien loisirs détente, des élus et des adhérents de l'association.

La réception conviviale a été suivie de la remise de cadeaux et friandises aux familles présentes et s'est terminée par le verre de l'amitié. ●

Les chats ne sont pas des cibles de tir à la carabine

Vous avez décidé d'adopter et d'élever un animal domestique ? C'est un magnifique geste de partage et d'amour. Les animaux ne sont pas des objets mais des êtres vivants sensibles. Ils sont d'abord bébés puis grandissent et prennent alors un peu plus de place. Et ça, chacun de nous en est informé avant l'adoption.

Que l'animal vous appartienne ou qu'il se promène dans la rue, il doit être respecté. Il est dans votre jardin mais il peut lui arriver de traverser celui du voisin car il a un besoin continu d'exploration. Quel mal a-t-il commis ? A celui qui se sent « dérangé », vous devriez vous réjouir d'observer de temps en temps un petit animal totalement inoffensif. Un oiseau multicolore qui vient chanter, un écureuil qui sautille allègrement de branches en branches, un chat nonchalant qui se promène sous le soleil, c'est un brin de nature comme dans les beaux tableaux que l'on regarde et qui dégagent calme et sérénité.

Malheureusement, certaines personnes sont capables du pire et n'hésitent pas à sortir leur carabine pour tirer sur l'animal sans défense. En effet, c'est ce qui s'est passé à Saint Julien les Villas ! Quelle va être la détresse du papi, du jeune écolier, de la mère de famille en retrouvant son petit animal mort qui faisait partie intégrante de la famille ? Et s'il n'est pas mort, quel va être son quotidien comme le jeune chat dont la patte a été criblée de plombs ? A-t-il mérité cela ? La personne qui se rend coupable s'est-elle posée la question ?

Il n'est alors pas inutile de rappeler que **toute forme de maltraitance ou de négligence animale est punie par la loi.**

Si vous en êtes témoin, la meilleure solution est de contacter la police (17 ou 112), elle est seule habilitée à intervenir. Vous pouvez également utiliser les réseaux sociaux. La SPA pourra aussi vous orienter sur les organismes à contacter.



Rappel de la loi :

Article 521-1 du Code Pénal :

Modifié par Ordonnance n°2006-1224 du 5 octobre 2006
- art. 6 JORF 6 octobre 2006

«Le fait, publiquement ou non, d'exercer des sévices graves, ou de nature sexuelle, ou de commettre un acte de cruauté envers un animal domestique, ou apprivoisé, ou tenu en captivité, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.»

Est également puni des mêmes peines l'abandon d'un animal domestique, apprivoisé ou tenu en captivité, à l'exception des animaux destinés au repeuplement. ●

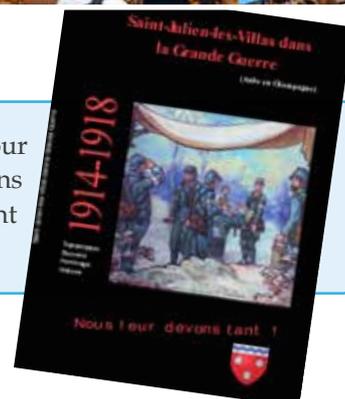


11 novembre

En ce 11 novembre 2018, les Sancéens accompagnés par les sapeurs-pompiers et les anciens combattants se sont retrouvés devant les monuments aux morts du cimetière et de l'église pour rendre hommage aux poilus qui se sont sacrifiés pour la France. C'est ensemble, accompagnés de l'Harmonie l'Indépendante; qu'ils rejoignent la salle polyvalente. De nombreux enfants des écoles ont exprimé leur vision de la guerre dans des dessins exposés dans la salle, où parents et enseignants ont écouté les discours de paix et de fraternité de Monsieur Jean Michel Viart, Maire, de Monsieur Jean-Marie Guyot et de Madame Catherine Bregeaut avant de reprendre tous ensemble la Marseillaise accompagnée musicalement par l'harmonie l'Indépendante. ●



Vous êtes invités les 29 et 30 juin 2019, lors du centenaire du Traité de Versailles, pour un week-end exceptionnel afin de rendre hommage à tous les Sancéens engagés dans la grande Guerre : projection de films, exposition, débat. Vous pourrez également acquérir le livre « Saint-Julien-Les-Villas dans la Grande Guerre ».





Journée Nationale d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

Le Président de la République M. Jacques Chirac, par décret N°2003-925 du 26 septembre 2003, a instauré une journée Nationale d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie le 5 décembre de chaque année.

C'est pourquoi la municipalité a donné rendez-vous à tous les Sancénnes et Sancéens ce mercredi 5 décembre rue de l'Égalité à 11h, en présence de pompiers, des membres de l'UNC, du président de l'UNAC M. Jean Marie Guyot et de M. Patrick Grosjean représentant le Maire. Il a lu le message de Mme Geneviève Darrieussecq secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées. Accompagné d'une jeune sancénne, il a déposé une gerbe de fleurs. ●



La Police Nationale vous informe sur les vols par ruse.

Les visites inattendues doivent éveiller votre vigilance : «agent des eaux», «policiers», «agents municipaux»...

Faites confiance à votre instinct, ne craignez pas de dire NON. N'oubliez pas : dans votre domicile, c'est vous qui décidez de qui vous laissez entrer... ou pas.



Une carte de police présentée? Voici le modèle unique en vigueur!

Les institutions publiques et les entreprises sérieuses s'annoncent avant de venir chez vous, et leur venue doit avoir un lien direct avec une anomalie que vous auriez vous-même remarquée.

Avant d'ouvrir votre porte, procédez à quelques vérifications. Examinez avec attention les cartes professionnelles que l'on vous présente.

Les voleurs comptent les minutes, alors prenez votre temps. N'hésitez jamais à composer le 17 «**police-secours**». Nos opérateurs sauront vous écouter, vous conseiller et diligenter de **vrais policiers** pour lever vos doutes. ●



Restauration scolaire Robin noir

Les travaux avancent au rythme prévu. Comme vous pouvez le voir sur les photos, le gros-œuvre est en place, ce qui donne l'idée du volume de cette réalisation. ●



Maison de Santé

Les professionnels de santé souhaitent depuis plusieurs années, partager entre eux les actions médicales et sanitaires auprès de leur patientèle. La commune les encourage en leur permettant de créer une Maison de Santé. Des réunions d'échange ont eu lieu pour définir leur projet de soins avec un bureau d'étude en vue d'une labellisation ARS, et des réunions avec l'architecte pour définir leur bâtiment, leur lieu de soins.

Nous venons de déposer le permis de construire. Vous voyez ici les contours du bâtiment en rez de chaussée. Il permettra d'accueillir 4 médecins, des infirmiers, des kinésithérapeutes, un podologue, une psychologue. Il reste également des bureaux à disposition d'autres professionnels de santé pour les accueillir.

Les travaux pourraient débuter en juin 2019 pour une ouverture de la maison à l'été 2020. ●





Canal sans eau

Les travaux d'aménagement se poursuivent pour le Canal Sans Eau, qui devraient se terminer en mars 2019. Nous sommes actuellement dans la réalisation des réseaux : électricité, gaz de ville, eau potable, eaux usées, téléphone, éclairage public.

Le Conseil Municipal a voté l'ononymie de la nouvelle rue ainsi créée qui se dénommera rue du Docteur Francis Mielle. Docteur de profession, maire de notre commune, il était très actif et créateur pour développer Saint-Julien-les-Villas et améliorer la vie de ses administrés. Il s'est battu pour la création d'un collège dans sa cité, le voici. L'action médicale qu'il portait au quotidien se traduit aujourd'hui par une Maison de Santé et un projet de soins porté par les professionnels de santé eux-mêmes. Il était donc normal de lui rendre cet hommage.

Les photos vous illustrent l'avancée des travaux.

Les terrains sont en cours de vente. Il reste 3 terrains disponibles pour les particuliers. ●



Feux rue Henry Renault

Cet automne, durant un mois, la circulation dans la rue Renault a été interrompue.

Le temps nécessaire pour aménager l'emplacement des feux tricolores prévus pour réguler la circulation sous le passage étroit créé par le pont. Après les tranchées réalisées pour le passage des câbles de branchement et au vu de l'état de la route, le conseil départemental en a profité pour remettre en état l'ensemble de la chaussée sur le tronçon concerné par cet aménagement. ●





Périscolaire

Pour la 1^{ère} fois cette année, l'accueil de loisirs - en partenariat avec la MJC de Saint-Julien-les-Villas - a participé au téléthon avec les enfants inscrits au périscolaire.

A cette occasion, deux après-midis libérés ont été consacrés à cet événement : le mardi 4 décembre pour le site Robin Noir et le jeudi 6 décembre pour le site Fernand Ganne. Nous avons invité les familles à venir participer aux ateliers



proposés : masque de beauté, ateliers sportifs, zumba, coiffure, théâtre, tombola...

Un stand de vente de boissons chaudes, barbes à papa, sachets de bonbons et viennoiseries a été proposé. Merci à Sandra qui a su mener à bien ce projet !



Tous les dons récoltés lors de ces deux après-midis ont été reversés au Téléthon. Merci à tous nos généreux donateurs pour leur contribution : Boum Bazar, API, Intermarché, France Teinture, Le pain levé, Pat à pain, la gerbe d'or, CEMOI, l'ESTAC, toutes les familles, la MJC et la mairie de Saint Julien les Villas. ●



Tournoi de football

par Carole Brouillet

Comme chaque année, le Comité Social du Personnel Communal a organisé un tournoi de football sur l'espace «Mini stade» de Saint-Julien-les-Villas et comme chaque année, nombreux ont été les participants.

Cinq équipes, constituées par le personnel municipal en majorité, se sont mobilisées pour participer à cet après-midi sportif.

Bonne humeur et convivialité étaient au rendez vous.

Vente de vin chaud, soupes et autres bois-

sons, gâteaux ont permis de gonfler les sommes récoltées pour le Téléthon.

Merci à tous ! ●

AFMTELETHON
INNOVER PO



Le téléthon au Vélo Club Sancéen

Comme l'an dernier, le Vélo Club Sancéen a organisé samedi 8 décembre en collaboration avec le Cyclo Club Troyen Savinien la 26^e édition des « 7 heures du Téléthon ». Cet événement n'est pas une course mais une manifestation à but humanitaire et social, réalisée en vue de collecter des fonds qui seront intégralement versés au Téléthon pour financer la recherche et améliorer la prise en charge des malades.

Les dirigeants sancéens l'ont fait avec des formules ludiques et sportives, et bien sûr, le sourire permanent des organisateurs. Leur souhait était de faire participer le maximum de personnes.

Dans cette perspective, les clubs précités avaient prévu trois circuits :

- Un circuit cyclo de 21 km avec un départ toutes les heures de l'Espace Grimont et un parcours dans la vallée de la Seine accessible à tous,

- Un circuit pédestre de 4 km avec un parcours fléché à travers les rues de la commune et avec des départs toutes les heures,

- Un parcours VTT de 15 km avec deux départs : l'un le matin à 10h et l'autre l'après-midi à 14h.

Le principe était simple : le participant versait 2 euros par tour effectué. Mais il pouvait donner davantage pour contribuer à la recherche sur les maladies génétiques.

Tout le monde pouvait participer à cette manifestation humanitaire. Pas besoin de pédaler ou de marcher, il suffisait de se présenter à l'Espace Grimont pour faire un don.

Comme d'habitude, le Vélo Club Sancéen, toujours aussi prévoyant et convivial, offrait le café pour tous à chaque tour.

A la fin de la journée, on a collecté **1 094,50 €** pour le Téléthon.

Un grand merci à tous les participants et toutes nos félicitations au Vélo Club Sancéen pour leur dévouement humanitaire. ●



La Plume Sancéenne fait son téléthon

L'association sancéenne de badminton a organisé vendredi 30 novembre en soirée, un tournoi de doubles ouvert à tous dont l'objectif était de récupérer des fonds qui seront versés à l'AFM TELETHON.

Dès la fin de l'après-midi, Loïc Morot, président de la Plume Sancéenne, et son équipe ont pris possession du gymnase Ganne pour préparer les installations et la buvette pour cette manifestation. Ils ont pu ainsi monter 7 terrains de badminton et distribuer les rôles pour l'accueil du public et des compétiteurs.

Les inscriptions ont été prises à partir de 19h30 et les participants ont pu s'inscrire dans la catégorie débutante (auxquels on appliquait des règles simplifiées) ou dans la catégorie confirmée avec des règles normales. Les parties ont eu lieu en double (dames, mixte et messieurs). On a noté la présence à la table d'organisation de Jean Marc Weinling, conseiller municipal de Saint Julien les Villas, qui a donné le début des rencontres vers 20h15. C'était une soirée très conviviale et familiale. Des personnes de tous âges ont montré l'exemple et ont tenu à participer à cette manifestation

humanitaire. On a enregistré 21 équipes : 10 en débutants et 11 en confirmés. Elles ont généré 36 rencontres dans lesquelles les joueurs se sont donnés à fonds pour la bonne cause. Enfin, le produit des inscriptions, la caisse de la buvette et la contribution de la Plume Sancéenne, environ 500 euros, seront versés au Téléthon. Une belle initiative de la PLUME SANCEENNE qui ne demande qu'à être renouvelée. ●





Préparons le printemps



Voilà l'été se termine et il faut déjà penser au printemps ! Pourtant les voluptueuses graminées et canes pourpres paraissent encore très fraîches sous les rayons du soleil automnal. Probablement sous l'effet du réchauffement climatique, nous pouvons attendre depuis quelques années jusqu'à début novembre pour préparer le printemps. Mais les bulbes n'attendent pas, car leur enracinement est préférable à l'automne si vous voulez une floraison printanière.

Alors rendez-vous aux premiers soleils d'avril pour découvrir les bulbes, pensées matrix, giroflées et autres primevères dans les différents massifs de la commune. Des décors paysagers imaginés par Thomas, notre responsable des espaces verts et mis en place par Samuel et Emmanuel, nos jardiniers municipaux avec l'aide de Jayson et Manon, nos apprentis. ●

La tendance minérale

Pour notre commune, les massifs minéraux ont plusieurs vocations. La première est décorative. Très tendance dans les décors paysagés, ils donnent du caractère à nos espaces de vies. L'ambiance est fonction des éléments minéraux et végétaux qui les constituent : méditerranéens, modernes, épurés, très minéralisés, avec élégance et simplicité. La deuxième vocation est surtout économique. Si le coût des matériaux est plus onéreux qu'un massif traditionnel, ils nécessiteront cependant moins d'entretien. Moins d'herbes indésirables et moins d'arrosage de part le choix des végétaux, leurs coûts de maintenance en seront donc plus bas. En 2018, deux massifs sont venus enrichir notre commune. Retrouvez-les rue Voltaire et rue des Écoles, qui sera prolongé en 2019 avec celui de la rue du Petit Saint Julien ●



Le fléau de l'incivisme

par Michel Brouillet

Le vol de la benne des déchets verts du cimetière me met hors moi. Effraction du cimetière communal, vol de matériel de la collectivité, désorganisation du service déchets verts...Voilà les faits incroyables ! Les incivilités, vols et vandalisme entachent la vie de la commune au quotidien.

Pour en citer quelques unes :

- le siège de la tyrolienne du Parc de la Moline détruite par un chien accompagné de son maître,
- les fleurs régulièrement volées dans les jardinières,
- les jeunes arbres, récemment plantés, cassés pour allumer des barbecues au sol
- les tags sur le mur du gymnase,
- les vitres de l'abri bus cassées rue Jacques Bell
- une poubelle brûlée avenue Terrenoire, une autre dans le Parc Grimont,..

Et dernièrement, le saccage dans une école maternelle ! Le fléau de l'incivisme coûte très cher à la collectivité !!! ●





Connaissez-vous les arbres de notre commune?

(par Michel BROUILLET et Thomas BELTHIER)

Nom commun : Arbre aux 40 Ecus

Nom botanic : Ginkgo Biloba

Famille : Ginkgoacées

Origine : Sud-est de la Chine

Feuillage : En forme d'écu qui devient jaune doré à l'automne

Fleurs : pas de fleurs mais des ovules de reproduction sur les arbres femelles et des cônes polliniques sur les arbres mâles

Hauteur adulte : de 20 à 30 mètres

Particularité : Il fut la seule espèce à survivre à l'explosion atomique de Hiroshima. Il est utilisé en médecine pour ses substances.

Originalité : il est le symbole de la laïcité sur les façades de nombreuses mairies françaises

Vous pouvez admirer celui du rond-point Maillet (notre photo) ou dans le parc Grimont ●



Illuminations de Noël



Tous les ans, à la même époque, nous sommes nombreux à attendre le spectacle des illuminations de Noël. De Troyes à Paris, de New-York à Londres, toutes les grandes villes essaient d'attirer les touristes par des illuminations personnalisées toujours plus spectaculaires.

Plus modestes sont les illuminations de Saint-Julien-les-Villas. Le budget, les coûts d'installation rendent les petites villes de plus en plus frileuses à installer des décors lumineux. Pourtant, cette année, la commune a investi dans de nouvelles générations d'animations. Des décors dynamiques et des spots à leds multicolores sont venus

embellir la façade de la mairie. Nettement moins énergivore que nos anciennes guirlandes, ils resteront installés toute l'année et pourront être utilisés pour d'autres manifestations. ●

Éco-pâturage

Après quelques semaines d'arrêt pour laisser reverdir les pâturages, deux magnifiques et jeunes taureaux Highland sont revenus paître à l'automne au Parc de la Moline.

Fripon et Fendt seront restés jusqu'à la fin de l'année 2018. ●



Agenda 2019 - 1^{er} semestre

Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin			
1 M		1 V		1 V			1 L		1 M		1 M		1 S		1 M		1 S	Contes et jeux de construction
2 M		2 S	Contes et jeux de construction	2 S	Handball		2 M		2 J		2 J		2 D		2 J		2 D	Francis Mielle du souvenir
3 J		3 D		3 D			3 M		3 V		3 V		3 L		3 V		3 L	
4 V		4 L		4 L			4 J		4 S		4 S		4 M		4 S		4 M	Contes et jeux de construction
5 S	Basket	5 M	Foire aux vêtements	5 M			5 V		5 D		5 D		5 M		5 D		5 M	
6 D		6 M	Raconte-moi une histoire	6 M	Raconte-moi une histoire		6 S		6 L		6 L		6 J		6 L		6 J	
7 L		7 J		7 J			7 D		7 M		7 M		7 V		7 M		7 V	
8 M		8 V		8 V			8 L		8 M		8 M		8 S		8 M		8 S	Cérémonie
9 M	Raconte-moi une histoire	9 S	Foire aux vêtements	9 S	Contes et jeux de construction	Gymnastique	9 M		9 J		9 J		9 D		9 J		9 D	
10 J		10 D		10 D			10 M		10 V		10 V		10 L		10 V		10 L	Concert
11 V		11 L		11 L			11 J		11 S		11 S		11 M		11 S		11 M	Basket
12 S	Contes et jeux de construction	12 M		12 M			12 V		12 D		12 D		12 M		12 D		12 M	Raconte-moi une histoire
13 D		13 M		13 M			13 S		13 L		13 L		13 J		13 L		13 J	
14 L		14 J	Thé dansant	14 J			14 D		14 M		14 M		14 V		14 M		14 V	Concert de printemps
15 M		15 V		15 V			15 L		15 M		15 M		15 S		15 M		15 S	Gala de danse
16 M		16 S	29 ^e édition groupe cartophile	16 S	Basket	Ping pong	16 M		16 J		16 J		16 D		16 J		16 D	Concours pétanque classique
17 J	Vœux du Maire	17 D		17 D			17 M		17 V		17 V		17 L		17 V		17 L	
18 V	Concert Nouvel An	18 L		18 L			18 J		18 S		18 S		18 M		18 S		18 M	Concours pétanque
19 S	Théâtre	19 M		19 M	Cérémonie		19 V		19 D		19 D		19 M		19 D		19 M	Basket
20 D		20 M	Raconte-moi une histoire	20 M	Raconte-moi une histoire		20 S		20 L		20 L		20 J		20 L		20 J	
21 L		21 J		21 J			21 D		21 M		21 M		21 V		21 M		21 V	
22 M		22 V		22 V			22 L		22 M		22 M		22 S		22 M		22 S	Fête de la musique
23 M	Raconte-moi une histoire	23 S	Théâtre	23 S	Théâtre	Flipper's week 4	23 M		23 M		23 M		23 D		23 J		23 D	
24 J		24 D		24 D			24 M		24 V		24 V		24 L		24 V		24 L	
25 V		25 L		25 L			25 J		25 S		25 S		25 M		25 S		25 M	109 km des ballades sancerrennes
26 S	Basket	26 M		26 M			26 V		26 D		26 D		26 M		26 D		26 M	Élections européennes
27 D		27 M		27 M			27 S		27 L		27 S		27 J		27 L		27 J	Cérémonie
28 L		28 J		28 J			28 D		28 M		28 D		28 V		28 M		28 V	Traité de Versailles
29 M		29 V		29 V			29 L		29 M		29 L		29 S		29 M		29 S	Cirque
30 M		30 M	Concert lyrique	30 M	Tournoi pétanque	Faire aux livres	30 M		30 J		30 M		30 D		30 J		30 D	
31 J		31 D		31 D			31 M		31 V		31 V		31 D		31 V		31 D	



PLUS PROCHE DES SANCEENS

A l'heure où nous imprimons le bulletin, le texte de ce groupe ne nous a pas été transmis.

CHANGEONS D'AIR

Nous ne pouvons pas commencer notre chronique sans parler de Didier Cloos qui vient de nous quitter à seulement 57 ans. Il fut notre tête de liste aux dernières élections municipales. Il avait réussi à réunir autour de lui des personnes de toutes générations, quelques soient leurs idées philosophiques, cultures religieuses et même politiques ! L'amitié et le sens de l'humain étaient au coeur de ses préoccupations. Il nous manque beaucoup et nous savons qu'il manque à nombre de nos concitoyens. Mais, même sans lui, la vie continue...

Comme Nicolas SARKOZY en 2007 Emmanuel MACRON a bâti son succès à la Présidentielle de 2017 sur l'idée qu'il allait donner un coup de jeune à notre pays. Un an et demi plus tard la désillusion est générale du côté de ceux qui tirent leurs revenus exclusivement de leur travail. Si les classes moyennes ne sont pas habituées à revendiquer, les classes populaires viennent de retrouver soudainement leur goût de la contestation avec le Mouvement des Gilets Jaunes. Et notre jeune Président vient de prendre soudainement un sérieux coup de vieux.

On ne peut pas accepter nombre des exactions commises pendant ces événements, mais tout observateur honnête sait bien qu'elles sont à mettre au crédit de groupes extrémistes qui trouvent là l'occasion de tenter de déstabiliser un Etat qu'ils exècrent. Cela fait des années qu'on notait une montée de plus en plus importante de l'abstention lors de nos différents scrutins. Aujourd'hui il va falloir réinventer notre démocratie en la rendant plus participative. Tous les démocrates savent que dans ces périodes troublées il y a toujours le danger de désigner des bouc-émissaires ou de suivre un leader charismatique qui deviendra un dictateur une fois parvenu au pouvoir. Alors il faut toujours manier le « dédagisme » avec beaucoup de précautions et espérer que nos Gilets Jaunes continueront leur prise de conscience politique pacifiquement.

Mais revenons à nos préoccupations Sancéennes, avec d'abord un coup de gueule : de quel droit coupe t'on les commémo-



A SAINT-JULIEN

rations du 11 Novembre en 2 parties pour permettre aux gens d'aller à la Messe entre temps ? La Loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat date de 1905 et ceux qui n'ont de cesse de la dévoyer nous trouveront toujours sur leur passage. Nous nous battons toujours pour que chacun puisse avoir une totale liberté de conscience, mais nous ferons toujours en sorte que cela ne déborde pas sur la scène publique. La laïcité est une valeur fondamentale de la République et il faut la choyer.....

Les chantiers se multiplient dans la Commune : à l'Ecole Robin Noir la construction de la nouvelle cantine bat son plein. Le bâtiment sera aux dernières normes écologiques (énergie positive), espérons que nos enfants seront également satisfaits des aménagements intérieurs.

Sur le Canal sans Eau les travaux de déminage étant achevés, les bulldozers peuvent maintenant entrer en action. Ainsi nous devrions pouvoir profiter d'une Maison de Santé regroupant tous les professionnels du secteur médical dès l'été 2020. Dans le même temps la Maison de Retraite de la Moline déménagera dans une parcelle adjacente : gageons que notre équipe municipale saura en préserver l'aspect familial et associatif pour le bien-être de tous nos Anciens.

Les travaux du Cœur de Vie commenceront rapidement dans le Secteur Hôtel de Ville. Les premières ébauches sont prometteuses mais l'étalement des travaux sur plusieurs années permettra d'ajuster les éléments du projet au fur et à mesure de sa mise en place. Et là encore nous espérons que les Sancéens seront nombreux à participer aux réunions publiques qui orienteront ce chantier.

Enfin des lumières chatoyantes se sont invitées pour les Fêtes sur notre Hôtel de Ville. Belle réalisation.....

Il nous reste à vous souhaiter de passer de joyeux moments en famille à l'occasion de ces fêtes et une excellente année 2019.

Patricia BIZZARI
et Jean-Marc WEINLING au nom de
CHANGEONS D'AIR à ST JULIEN.

AGIR ET CONSTRUIRE

Chers Sancéennes et Sancéens permettez moi au nom d'Agir et Construire de vous présenter nos meilleurs vœux de fin d'année ainsi que ceux pour la nouvelle année qui arrive.

Cinquième année de mandat.

J'ai à plusieurs reprises interpellé Mr le Maire pour son optimisme irréal concernant les pourcentages de subventions qu'il prétend obtenir sur certains projets ! Sa réponse : <<Si on obtient moins que nos prévisions on supprimera quelque chose !>> Je ne partage pas du tout ce principe.

Par ce manque de précision, les délibérations votées lors des Conseils Municipaux, laissent apparaître un budget non sincère... sous-estimé sur le reste à charge pour la commune. Ce reste à charge est régulièrement revu à la hausse !

Les investissements se devraient d'être votés avec le montant réel des subventions obtenues.

A nos questions sur les budgets de fonctionnement aucune réponse concrète... c'est la grande inconnue !

Deux questions ou propositions...restées sans réponse !

Lors de la cérémonie de Deuil du Docteur Didier CLOOS, vu l'hommage qui lui a été rendu par de multiples personnes, j'ai soumis par mail à Mr le Maire l'idée que la future Maison de Santé porte son nom. Entre les années 1995/2000 le Docteur s'était déjà exprimé en faveur d'une maison de santé regroupant plusieurs médecins et paramédicaux.

J'ai demandé (par mail) au Directeur Général des Services de bien vouloir me fournir les montants réels des subventions perçues sur les investissements réalisés ou en cours de réalisation.

Le sport en général, penser à 2024 (Jeux Olympiques de Paris) pourquoi pas ! Mais aujourd'hui où sont passées les associations Culturelles et Sportives qui faisaient vivre toutes nos diverses infrastructures tout au long de l'année ? Depuis Avril 2014, beaucoup d'entre elles ont déserté Saint-Julien-Villas par manque de trésorerie. Alors, d'autres communes les ont accueillies avec

la gratuité des salles.

Lors de notre mandat toutes les infrastructures Sportives ou Culturelles étaient gratuites, sans pour autant avoir laissé les finances de la commune dans le rouge (+ 3.300.000€ de fond de roulement).

On ne doit pas faire de bénéfice sur le dos des associations, toutes comprennent qu'une petite participation des frais liés aux fluides puisse être demandée.

Finances : Plus grands yeux... que grand ventre !

Les élections municipales arrivent à grands pas ! Pour la majorité, il est urgent de s'affoler et de tout faire en 15 mois. C'est Financièrement impossible... Mais sans scrupule, c'est très facile ! il suffit de reporter des échéances sur les années du mandat suivant ! Drôle de façon de gérer l'argent du contribuable !

Mr le Maire et sa majorité... sans avoir la certitude d'être réélu en 2020 se permettent d'endetter la mandature suivante en lui imposant annuellement les échéances de leurs projets non honorées au cours de leur mandat. Détail ci-dessous :

Le Cœur de vie, évalué à 5.002.920€.
Échéances : 2020 = 1.210.110€ ; 2021 = 1.276.440€ ; 2022 = 1.450.740€ !

La Maison de santé, évaluée à 1.606.800€ :
Echéance : 2020 = 526.800€, plus un emprunt !

Cette méthode plutôt cavalière impose un déficit d'investissement pour le prochain mandat de : 4.464.090€. Pour mémoire, la majorité a déjà emprunté 1.100.000€ au début de son mandat.

Mme la Ministre chargée de la relation avec les collectivités territoriales (Assemblée Nationale) a déclaré : Qu'un cœur de Vie ou un cœur de ville doit être un lieu central animé et qu'il n'y aura aucune aide aux communes créant un cœur de vie ou de ville sans animations et commerces divers. Le cœur de Vie prévu par Mr le Maire et sa majorité ressemble plus à un espace paysagé de promenade.

Si le cœur ne bat pas... pas de vie possible.

Article écrit le 13/12/2018.

Daniel Picara



Marc Moreau, Conseiller municipal indépendant hors majorité.

Nul n'est besoin d'être connu du monde entier pour être un grand homme, il en existe dans notre proximité, dans notre quotidien, et c'est l'un d'entre eux qui vient de nous quitter, le docteur Cloos. Il avait été élu comme tête de liste lors des dernières élections mais rapidement, en homme clairvoyant et responsable, il avait dû laisser sa place pour raison de santé. Un « toubib », humaniste, aidant, proche et à l'écoute de ses patients. La devise de l'Abbé Pierre colle bien à son engagement dans le respect du serment d'Hippocrate : « Servir premier le plus souffrant ». Il s'était investi pour la future maison de santé, projet qui lui tenait à coeur. Il a été inhumé le 21 novembre dernier entouré d'une foule innombrable pour un dernier geste d'amour et d'amitié de ses patients, de ses amis. Salut « toubib ».

Pour revenir à nos affaires courantes, lors du conseil municipal du 15 octobre dernier, je me suis abstenu sur le dossier concernant l'achat d'un très vieux bâtiment situé impasse Chazelle estimé par les domaines 190 000€. Nous avons déjà acheté 85 000€ il y a 3 ans un bâtiment dans cette même impasse, bâtiment qui continue de se dé-

grader, le projet initial de réhabilitation ayant été abandonné. Si je comprends ces achats pour reconstituer de l'espace foncier qui nous fait défaut à St Julien, je continue de ne pas partager la méthode de Monsieur le Maire qui consiste à ne pas informer l'ensemble de son conseil, hors majorité, sur les projets potentiels de développement de ces espaces nouvellement acquis. Nous sommes régulièrement mis devant le fait accompli...

Pour terminer l'année sur une note plus légère pour ce 35^e numéro de notre bulletin j'espère que votre Noël en famille a été des plus chaleureux. C'est dans cette espérance que je souhaite le meilleur pour notre commune en 2019, c'est dans cette espérance que je vous souhaite, et à tous ceux qui vous sont chers, une belle et bonne année 2019 faite de réussite dans vos entreprises, dans vos engagements de partage et d'amitié au quotidien malgré le tumulte qui nous entoure, soyons confiants.

Prenez soin de vous, vivez le présent, le futur est en marche. Je n'oublie pas celles et ceux qui sont dans la difficulté, dans la souffrance et la solitude. Belle et bonne année.

Parti indépendant de Karim Kédim

A l'heure où nous imprimons le bulletin, le texte de ce groupe ne nous a pas été transmis.



31^e salon de la Société des Artistes Sancéens

par la SAS

46 artistes se sont réunis du 20 au 28 octobre à la salle polyvalente pour le salon de la SAS. Une place a été réservée en l'honneur de deux de nos adhérents artistes, disparus récemment.

Ce sont donc un peintre numérique, deux photographes, cinq sculpteurs et trente-huit peintres/plasticiciens qui ont présenté leurs œuvres dans la salle polyvalente rénovée et accueillante. Cette nouvelle salle, nous la souhaitons depuis si longtemps et cette année nos vœux furent exaucés. La municipalité a été à notre écoute et nous a ainsi permis, avec l'aide d'adhérents volontaires, de compléter cette rénovation par le « relookage » des panneaux. Une nouvelle opération de peinture a ainsi conduit à un lieu où lumière et couleurs, tant souhaité par les artistes, ont servi d'écrin à leurs œuvres.



Comme chaque année, dix-huit invités venant pour certains de départements limitrophes, y ont exposé. L'éclectisme de par la variété des toiles, des sculptures, des photos, du numérique... ouvre la fenêtre à des styles d'expression devenus maintenant habituels. La notoriété de ce salon montre l'excellence artistique qui se consolide. D'ailleurs comment ne pas noter que nombre des artistes ont eu l'occasion d'exposer leurs œuvres à l'étranger. En présence d'élus, des artistes exposants, de plus de deux cents admirateurs, Madame Jouault - adjointe à la culture - a ouvert le vernissage de l'exposition de la SAS. Puis Madame Saublet Saint-Mars, représentant le président de l'agglomération de Troyes Champagne Métropole et Madame Brégeat, conseillère départementale ont apporté au cours de leurs allocutions tout leur soutien à cette manifestation et aux artistes exposants. Ce fut ensuite le groupe Reten's Jazz qui prit le relais pour animer cette belle soirée. ●



Liste des artistes exposants :

Adhérents de la SAS : Robert-Gaëtan Aloisio, Liliane Bescond, Gilles Beuve, Marc Bokobza, Gérard Cotton, Sylvain Courtillier, Gérard Déchaux, Danielle Dolat, Isabelle Follet, Viviane Gomes, Annick Grimont, Michel Groussaud, Maryse Hampe, Claude Herbaut, Marie-Claire Jeandidier, François Jessionesse, Bernard Jouan, Lise Jourdheuil, Jacques Legrain, Maryse Louis, Patrice Marchand, Hubert Mathieu, Pierre Nicolas, Marie-Claude Porcher, Colette Saint-Mars, Marie-Thérèse Tiprez, Marie Verneuil, Ginette Vitry.

Invités :

Josleen Almhana, Monique Averlant, Bruno Bourlé, Daniel Chanson, KTY Cochener-Bouissou, Simone Delinotte, Joël Drujon, Isabzelle Faraggi, Jérôme Hébert, Zdzislaw Jaskowiak, Lionel Larché, Martine Laurent, Annie Lhernoud-Dujancourt, Lucile Malbrunot, Sylvie Malbrunot, Claudette Marchand, Alain Meyer, John O'Scanlan





Marionnettes - Soirée anniversaire

par Marie-Françoise Moreau



Samedi 10 novembre, à la salle polyvalente de Saint-Julien-les-Villas, 200 spectateurs dont 80 enfants ont pu assister à un spectacle inédit pour la soirée anniversaire des 10 ans de l'association Marottes et Compagnie.

Ce spectacle, créé pour l'évènement, a mêlé des extraits des 4 spectacles de marionnettes de l'association avec de la danse - chorégraphie de Pascale Artus, professeur de Jazz 3 Company - et des séquences d'arts martiaux de l'association Dragons Fées, mises en scène avec maîtrise et humour par Romain. Les deux personnages-marionnettes, Zoé et Li, ont liés les différents tableaux du spectacle.

Avant de clore la soirée, le tirage de la tombola a permis à 20 enfants de repartir avec une marionnette originale (création de l'association). Rendez-vous l'année prochaine pour la traditionnelle soirée marionnettes ! ●

Premier thé dansant à Saint-Julien

par Martine Jobé

L'association Saint Julien loisirs détente a organisé le jeudi 29 novembre un thé dansant avec l'accordéoniste Pierre Alain Krummenacher. Les danseurs étaient au rendez-vous et furent nombreux sur la piste de danse. Ce fut un agréable après-midi et convivial pour cette 1^{ère} fois.



Je vous donne de nouveau rendez-vous à notre prochain thé dansant le 14 février, jour de la St Valentin, avec le même musicien Pierre Alain Krummenacher. ●

Illuminations de Noël à Saint Julien les Villas

par Jean-Yves de Boudemange

Ça y est !!!!! C'est parti !!!!!!!!!!!!! Saint-Julien-les-Villas a revêtu ses habits de lumière. Les jours les plus courts de l'année vont briller de mille feux : les cascades de lumière, les Pères Noël ont décidé d'éclairer les rues, mais l'innovation de cette année se situe sur la façade de l'hôtel de ville, où les deux ailes multicolores encadrent un jeu de lumières sur la partie centrale. Les étoiles, les boules se meuvent en kaléidoscope.

Monsieur Jean-Michel Viart, le maire de Saint-Julien-les-Villas, accompagné d'élus, le conseil municipal jeunes, beaucoup d'enfants venus avec leurs parents ou leurs accompagnateurs ont donné le coup d'envoi.

Auparavant, Isabelle Henry a entraîné avec le piano quelques enfants de la chorale des NAP et de l'Ecole de musique. Au programme, des chants de Noël que les élèves n'ont pu apprendre qu'en quelques semaines. Mais comme d'habitude, le choix des chants et la qualité d'exécution étaient au rendez-vous. Ils ont régalé l'auditoire. Merci à Isabelle.



Ensuite, les sancéens et sancéennes ont découvert, dans les locaux de l'ancienne caserne des pompiers, un calendrier de l'Avent : La aussi, le service technique de la ville, les enfants des écoles et la commission culture de Saint-Julien-les-Villas ont été mis à contribution. Qu'ils en soient remerciés. Une grande maison de trois étages, avec 24 fenêtres, va s'illuminer quotidiennement pour les enfants. Chaque jour, une des associations de la ville participera pour ouvrir une fenêtre, derrière laquelle se cachent bonbons ou cadeaux. Il n'y a plus qu'à être au rendez-vous tous les jours à 17 heures. ●



Calendrier de l'Avent géant

Pour la première fois sur la commune nous avons mis en place un calendrier de l'avent géant, rue Gentilly, dans l'ancien local des pompiers.

Tous les enfants de la commune ont été invité, chaque soir, à venir ouvrir la porte du jour. Derrière chaque porte se trouvait une surprise concoctée par nos différentes associations.

Ce fut une réussite! Les enfants, venant de plus en plus nombreux, étaient très heureux.

Le 24 décembre, à midi, toutes les personnes présentes ont pu accueillir le père Noël et déguster du vin chaud (pour les adultes!), des jus de fruit et des petits fours dans la joie et la bonne humeur, les prémices des fêtes de fin d'année.

BRAVO à David Quentin, notre agent menuisier, qui à réalisé ce très beau calendrier

BRAVO à David Guillaume qui a installé les lumières

BRAVO aux enfants des écoles qui l'ont décoré.

BRAVO à monsieur Guyot pour toutes ces belles photos



Merci aux associations qui ont participé à cette réussite:

- Les Artsistes Sancéens
- Le CASC section tennis de table
- Le pôle accueil Jeunesse
- Le Rendez-vous des Copines
- Les Scouts
- Anim' Saint-Ju
- Amitié sancéenne
- La bibliothèque municipale
- Marottes et Compagnie
- La M.J.C.
- Le club de Foot Jeunesse Sportive
- S.E.S.
- La résidence de la Moline
- Précieuse et Compagnie

Et double remerciements aux associations qui sont venues deux fois:

- Cosplayers de France - Champagne Ardennes
- St Julien Loisirs Détente
- UNICEF
- Les Anciens Combattants

Devant cette réussite je peux vous dire «À L'ANNÉE PROCHAINE !» ●





Animations à la bibliothèque

Des contes pour se faire peur

Pour fêter Halloween, les enfants se sont rendus à la bibliothèque déguisés pour écouter des contes à faire peur. Mercredi après-midi, la bibliothèque a ainsi eu le plaisir d'accueillir 70 personnes pour des contes musicaux écrits par le Chat Dam. Avec sa voix chaleureuse, et utilisant tantôt sa guitare, tantôt sa clarinette, Benoît Charrier a su captiver les enfants avec ce nouveau spectacle « Contes et légendes fantastiques de Lorraine », un spectacle de contes musicaux. Malgré quelques inquiétudes, ils ont pleinement participé et sont repartis avec des bonbons plein les poches.



La bibliothèque et son équipe ont reçu les 2 groupes de bébés lecteurs et l'association d'assistantes maternelles pour la lecture mensuelle de contes qui plaît tant aux bambins. Ces lectures et comptines en musique sont destinées aux enfants jusqu'à 3 ans. Les enfants des écoles de maternelles et primaires Fernand Ganne et Robin noir (22 classes en tout) et l'IME de Menois se rendront à nouveau chaque mois à la bibliothèque. Dernièrement, Kheira et Edith (bénévole) avaient préparé une activité liée à l'art et les fidèles bénévoles pour mettre au point les animations à venir comme « raconte-moi une histoire » par Françoise (bénévole) 2 mercredis /mois et contes et jeux de construction le 1er samedi du mois par Edith (bénévole).



Jeudi matin, les enfants des classes maternelles. Des histoires ont été lues aux enfants répartis en petits groupes. Un moment que les enfants apprécient toujours.



Vendredi après-midi, les enfants des classes du groupe scolaire Robin Noir sont venus à la bibliothèque de Saint-Julien-les-Villas avec Mr Soraruff, directeur, pour échanger les livres empruntés le mois précédent.

Noël à la Bibliothèque

Il se passe toujours quelque chose à la bibliothèque de la commune. A l'approche des fêtes de fin d'année, a été organisé un spectacle spécial Noël mercredi 12 décembre après-midi, agrémenté d'un goûter destiné à tous les petits enfants. Grand gilet sur les épaules et casquette noire sur la tête, Benoît Charrier du collectif du Chat dame, a présenté un spectacle de contes musicaux « dans la forêt de Patapi-Patapo, on trouve un peu de tout, des ogres, des animaux bizarres, un bâton qui parle, un chien qui zozote. La vérité, la forêt de Patapi-Patapo est une forêt magique ».

Le conteur, accompagné de sa guitare et de sa clarinette a raconté l'histoire d'une petite souris qui avait l'air de s'ennuyer. Pour lui rendre la vie un peu plus gaie, elle s'est imaginée un tas de personnages imaginaires en visitant la forêt de Patapi-patapo.

Dans ce spectacle interactif, le public, composé de 70 enfants et adultes, a ri et partagé avec le conteur un moment privilégié. Les enfants ont joyeusement participé à des démonstrations de conteurs. ●





Concert de la Sainte Cécile

par L'Harmonie l'Indépendante

Le 17 novembre 2018, l'Harmonie l'Indépendante a rendu hommage à Sainte Cécile, patronne des musiciens. Il était 18h15 lorsque les personnes ont pénétré dans l'église de Saint-Julien-les-Villas, accueillies au son de «l'Ave verum corpus» de Mozart, interprété par l'Indépendante sous la direction d'Emilie CUNIN. «La nuit» de Rameau et «Hymn to the Virgin» de Britten ont ponctué les moments forts de la cérémonie. Enfin avant de se séparer «Lo, how a rose e're blooming» de Prétorius. Merci à Yves Maurice, prêtre de la Paroisse, pour ses paroles chaleureuses destinées à Emilie et les musiciens. Merci à toutes les personnes présentes pour leurs applaudissements soutenus. ●



Concert de Noël du 8 décembre 2018

par l'Harmonie l'Indépendante



«La nuit» était le thème choisi par Emilie Cunin. Elle même a présenté chaque pièce musicale avec tout l'art pédagogique qui la caractérise, non pour établir une galerie de portraits mais pour éclairer le public, l'inviter à une compréhension active d'une oeuvre et de son compositeur.

Ce fut d'abord une entrée solennelle avec «l'ouverture du ballet royal» de Lully, puis deux versions de «O sleep, fond fancy» l'une de John Bennet, l'autre de Thomas Morley. Ensuite «La nuit» de Rameau, «L'Ave verum corpus» de Mozart, écrit peu de temps avant sa mort, «La Barcarolle» d'Offenbach. Enfin «Hark the Herald Angels Sing» qui fut l'objet d'un Bis. Mais, avant le dernier morceau musical, une surprise attendait les musiciens et le public. Emilie Cunin, voix de soprano, accompagnée au clavier par Isabelle Henry, a offert un cantique populaire «Petit Papa Noël» dans une version peu connue et qui est devenue une

oeuvre d'art et l'expression n'est en rien exagérée. Après cette prestation, il fut difficile de terminer le programme tant l'émotion était intense.

Merci à monsieur le Maire pour ses paroles bienveillantes à l'égard des «Deux Dames de la Nuit» et des musiciens de l'Harmonie.

Merci aux personnes présentes pour leurs applaudissements généreux. Ce fut un beau moment musical. ●



Avec la Chorale des P'tits ♡, les Eveils
l'orchestre à cordes,
les ensembles de guitares, de flûtes,
de percussions et de trompettes
l'ensemble de Jazz et Musiques Actuelles
l'orchestre Junior
et le Grand Orchestre



18
JANVIER 2019
20h30 - Gymnase
SAINT JULIEN LES VILLAS

Prochain concert : **Concert du nouvel an** de l'école municipale de musique le 18 janvier 2019 à 20h30 au Gymnase Fernand Ganne



Le marché de Noël



Le marché de Noël s'est déroulé tout au long du week-end du 15 au 16 décembre.

Beaucoup d'exposants diversifiés : bijoux fantaisies, vêtements, des créations originales de toutes sortes, des perles... de quoi trouver ses derniers cadeaux de Noël, tout cela dans la salle polyvalente et dans la salle Grimont, tout ce qu'il faut pour faire ses emplettes gustatives.

Sans oublier toutes nos associations avec l'UNICEF, l'école des chats, la maison de retraite, etc...

Le père Noël, les princesses et super héros, la calèche, les contes, les marionnettes ont réjoui nos chers enfants.

Deux jours de festivités qui ont fait plaisir aux petits comme aux grands.

Je tiens à remercier tous les agents qui ont participé à la préparation de ce beau week-end.

Bonne année à tous! ●





Le billard à l'honneur au Gymnase Fernand Ganne

Le weekend du 15 et 16 décembre s'est déroulé au gymnase Ganne l'Open National de Billard de Saint-Julien-les-Villas, organisé par le Billard Club de Champagne. C'est un nouveau club créé en début d'année et domicilié au café du Bon Coin, chez le président Stéphane Bibien, et affilié à la Fédération France Billard eight pool qui leur propose un parcours allant des championnats départementaux aux championnats du monde. Stéphane Bibien et Philippe Dick, trésorier de la jeune association, ont entrepris avec beaucoup de panache d'organiser ce premier Open National.

Les organisateurs avaient installé sur le parquet de la salle 37 tables de billard pour permettre aux compétiteurs des trois catégories (Club France, Challenger, Open) d'évoluer. Il faut préciser pour les non connaisseurs qu'il s'agissait d'un tournoi de billard anglais. Ils ont enregistré une excellente participation puisqu'ils ont dépassé les 200 compétiteurs venant des différentes régions de France. Il faut souligner la présence parmi les participants de Géraldine Champanay, n° 1 française en 2017-18, et de Yannick Beaufiles, son homologue chez les messieurs.

Samedi se sont disputés les tournois Féminin, Juniors et Vétérans. Dimanche a eu lieu le championnat par équipes en National 1, National 2 et National 3.

Pour une première inédite, ce fût une superbe réussite. Un public nombreux, composé d'accompagnateurs et de spectateurs, a suivi avec une attention soutenue le déroulement des parties. Le public aubois a eu l'occasion de découvrir le « billard anglais » et d'apprécier la qualité de l'élite nationale.

Les organisateurs, qu'il faut vivement féliciter, ont mis en place une excellente organisation, qui a donné entière satisfaction à l'ensemble des participants. Ils louaient notamment, le cadre somptueux du gymnase, la très belle disposition des tables par catégorie et la qualité de l'éclairage. Bref, une très belle manifestation qui ne demande qu'à être renouvelée. Bravo aux organisateurs et longue vie au Billard Club Champagne. ●





La Gerbe d'Or

boulangerie pâtisserie de tradition

Un savoir-faire artisanal toujours renouvelé
et enrichi par des femmes et
des hommes passionnés
par leur métier

1er PRIX
Meilleure
Baguette
de Tradition
de l'Aube
2017



31 Bd de Dijon • Saint-Julien-les-Villas
03 25 75 44 17



Remise des récompenses du Vélo Club Sancéen 2018

Le Vélo Club Sancéen a organisé jeudi 6 décembre, dans la petite salle polyvalente, une soirée pour la remise de récompenses 2018 en présence d'un public nombreux composé de sportifs et de leurs amis.

Le président du VCS, Michel Beau, a procédé d'abord à la remise des récompenses de la 28^e édition des Balades Sancéennes. C'est le club de Bréviandes qui remporte le 19^e Challenge Serge AURIBOT des Balades devant Barberey et le CCTS.

Puis le VCS, en collaboration avec le club de cyclo de Rosières, a procédé à l'attribution du Challenge Williams ODIN, qui récompense les clubs ayant effectués les 128 km des balades sancéennes organisées par le VCS ainsi que les 140 km des Lacs du club de Rosières.

C'est le CC Baralbin (130 points) qui l'emporte devant l'AS Barberey (80 points) et le CCTS (60 points).

Le Vélo Club Sancéen était hors concours. Pourtant, il cumulait 4840 points pour les Balades Sancéennes et 210 points au titre du challenge Williams ODIN.

C'était une soirée vivante, enjouée et conviviale au cours de laquelle les échanges des différents clubs de cyclotourisme de la région ont été chaleureux et fraternels.

La soirée s'est terminée par le traditionnel « pot de l'amitié » offert par le Vélo Club Sancéen dans une excellente ambiance. ●



Les classements 2018 sont les suivants :

Challenge William Odin

- 1^{er} : CC Baralbin avec 130 points
- 2^e : AS Barberey avec 80 points
- 3^e : CCTS avec 60 points
- 4^e : AC Germinoise avec 30 points
- 5^e : ASEGA et VC Bréviandes avec 20 points

19^e challenge Serge Auribot des ballades sancéennes

- 1^{er} : VS Bréviandes avec 2010 points
- 2^e : AS Barberey avec 1375 points
- 3^e : CCTS avec 760 points
- 4^e : UV Buchères avec 605 points
- 5^e : AC Germinoise avec 515 points



Football : la soirée des parrainages

Mardi 13 novembre s'est déroulée dans le salon courtois du Stade de l'Aube, la soirée des parrainages organisée par Troyes Champagne Métropole en partenariat avec l'ESTAC.

C'était la 17^e édition de cette manifestation qui a permis à Thierry Blasco, vice-président de TCM, et à l'ESTAC d'accueillir des élus, des joueurs et des dirigeants de nombreux clubs de notre département. L'objectif de ce parrainage est d'établir une relation de partenariat suivie entre l'ESTAC, ses joueurs et les clubs aubois, afin de mettre l'accent sur la formation et contribuer à la promotion des écoles de foot des associations. Chaque club présent s'est vu attribuer deux joueurs de l'ESTAC comme parrains. Ils pourront, à la demande des dirigeants associatifs et en fonction des circonstances, venir les visiter aux entraînements ou à d'autres manifestations.

Le club local de la Jeunesse Sportive Saint Julien Football a participé à cette soirée avec un groupe de joueurs de 8 ans, encadrés par Gilles Hancsar et Philippe Bonhomme. Les joueurs de l'Estac Stéphane Darbion et Jimmy Girardin ont donc été désignés comme parrains. Ils ont posé ensuite pour la photo souvenir avec les dirigeants et les joueurs de l'association.

A la fin, l'ensemble des joueurs de l'Estac et des clubs parrainés, a posé pour une photo de groupe. Les jeunes joueurs ont aussi obtenu un poster de l'équipe de l'Estac ainsi que des ballons, qu'ils ont fait dédicacer par les professionnels du club. ●





Inauguration du réaménagement de la base nautique de canoë-kayak

C'est en présence de nombreuses personnalités politiques et du monde de l'entreprise qu'a eu lieu l'inauguration officielle de la base nautique de canoë-kajak du Club Nautique Auboïs : Jean Michel Viart, maire de Saint-Julien-les-Villas, Catherine Bregeaut, conseillère départementale, représentant Philippe Pichery, président du conseil départemental, Thierry Blasco, maire de Bréviandes, représentant François Baroin, président de Troyes Champagne Métropole, Jean-Charles Marasse, représentant Jean Claude Mathis, ancien député de la 2nde circonscription de l'Aube, les élus municipaux, des représentants des entreprises, et des membres du C.N.A.



Jean Michel Viart, maire de Saint-Julien-les-Villas, a pris la parole pour saluer et souhaiter la bienvenue. Il a ensuite retracé la genèse du Club Nautique Auboïs et a insisté, vu l'état de délabrement des installations, sur l'urgente nécessité d'une rénovation complète. C'est pourquoi, il a accepté la demande du C.N.A. et a mandaté la Siaba pour élaborer un projet de réaménagement à présenter au Conseil Municipal. Le projet comprenait des travaux de maçonnerie, VRD, couverture, électricité, chauffage, VMC, peinture, menuiseries intérieures et extérieures ainsi que divers aménagements.

Le montant global de ces travaux s'élève à 255 833,34 € TTC. Ce réaménagement a été financé par :

- Le département, pour un montant de 24 000 €,
- La Réserve parlementaire de Jean Claude Mathis pour 4 000 €.

- T.C.M pour un montant de 39 215 €,

Les travaux ont débuté en mars 2018 pour s'achever en juillet, soit une durée de 5 mois.

Patrick Ninoreille, vice-président du C.N.A, a vivement remercié la municipalité sancéenne ainsi que les organismes financeurs et les entreprises. Il a souligné que ces nouveaux équipements permettront au C.N.A., qui s'est doté récemment d'un moniteur diplômé d'Etat, de mener à bien ses activités dans un cadre adapté et performant. Le club Nautique Auboïs, accueille tout au long de l'année :

- Des enfants des écoles primaires de Saint Julien, de Troyes,
- Des enfants des centres aérés pendant les vacances scolaires de Pâques, d'été et à la Toussaint (Rosières, Bréviandes, Saint Julien, Troyes..),
- Des étudiants de l'IUT, du lycée des Lombards...
- Des personnes en situation de handicap, en découverte et en compétition,
- Des touristes avec des parcours de découverte sur la Seine de Troyes, de Verrières jusqu'à Barberey.

Catherine Brégeaut, conseillère départementale, a souligné la chance et l'utilité que le réaménagement du site représente pour les enfants des écoles et pour les membres du club.





Thierry Blaco s'est félicité d'avoir pu contribuer à la réalisation d'une structure performante, utile pour le club, pour la collectivité et pour l'agglomération troyenne.

Les personnalités présentes ont procédé à la découverte de la plaque commémorative de cette réalisation, et bénéficié d'une visite guidée et commentée par Patrick Ninoreille, qui œuvre en qualité de bénévole pour la structure depuis sa création.

La manifestation s'est terminée par le traditionnel « pot de l'amitié » offert par la municipalité. ●



Le Tennis Club Sancéen s'incline en finale départementale

Aux récents championnats d'automne par équipe de +35 ans, l'équipe 3 du TCS qui évoluait en 3e division départementale, a terminée 1ère de la poule B. Elle s'est ainsi qualifiée pour la finale contre le vainqueur de la poule A : le Tennis Club Saint André.

La rencontre s'est donc disputée le dimanche 11 novembre sur les courts du Comité de l'Aube. A priori, c'était une rencontre équilibrée au vu du classement des joueurs des deux équipes. Pourtant, sur le terrain, les joueurs de Saint André se sont montrés supérieurs et se sont imposés logiquement sur le score de 4 à 1.

C'est donc l'équipe de Saint André qui devient championne départe-

mentale de 3e division en 2019.

Résultats de la rencontre

GAIOLA Serge (30/1) Saint André bat LEBRUN Jean Michel (30/1) TCS : 6/2 - 6/4

LECLAIRE Benoit (30/1) St André bat GUICHARD Alain (30/1) TCS : 6/3 - 6/4

DESMOULINS Christian (30/2) St André bat BAUMERT Laurent (30/1) TCS : 6/2 - 6/4

CHANDELIER Michel (30/2) TCS bat BUONO Serge (30/2) St André : 6/2 - 6/4

Double : GAIOLA - COUTURIER St André battent BAUMERT-CHANDELIER TCS : 6/4 - 6/3 ●



Goûter des Aînés

Cette animation festive a eu lieu le 6 décembre dernier. Comme chaque année, Image de Marc a animé cet après-midi pour nos 250 seniors qui ont pu danser. Toujours une occasion de se retrouver avec des voisins et amis autour d'un café, d'une brioche ou autres viennoiseries, papillotes et clémentines. En fin d'après-midi chacun est reparti avec son colis remis par les membres du CCAS. Un grand merci à toute l'équipe du CCAS, Béatrice et Mélyne. Pour les personnes n'ayant pu se déplacer l'équipe municipale ira au domicile. Nous tenons à remercier Taxi 10 express pour sa participation au transport de nos aînés. ●



 **EIFFAGE**
ROUTE

Eiffage Route
Agence de Troyes
Tél. : 03 25 76 24 24



Maison de retraite de la Moline

Cérémonie de l'Armistice

Pour fêter la commémoration du centenaire de l'armistice qui mit fin à l'un des plus sanglants conflits de l'histoire qui a marqué tous les esprits, la résidence de la Moline a organisé une cérémonie en accueillant l'office national des anciens combattants. Cette manifestation était présidée par Monsieur Sébastien Touffu directeur de l'ONAC en présence de Madame Valérie Bazin-Malgras députée, Monsieur Marc Bret conseiller départemental, de Monsieur Patrick Grosjean 1er maire adjoint représentant Monsieur Jean Michel Viart maire de Saint-Julien-les-Villas. Monsieur Pierre Hirtzmann ancien combattant d'Algérie a déposé la gerbe de fleurs devant la plaque souvenirs de l'Etablissement.



Cet événement s'est finalisé autour d'un apéritif où chacun pouvait ressentir le devoir de mémoire accompli.



Les jours suivants une délégation de l'ONAC s'est déplacée à la résidence pour distribuer les colis mémoire et solidarité aux 17 bénéficiaires qui ont apprécié ces douceurs. L'après-midi s'est achevé par le partage d'un délicieux gâteau et du champagne.

Rencontre intergénérationnelle



Puisque le sport contribue à la bonne santé de tous, Margarida, l'animatrice de la Moline, a organisé une belle rencontre dans le cadre du périscolaire en proposant aux enfants de l'école Fernand Ganne de participer à une séance d'activité physique pour le maintien de l'autonomie et de la sociabilisation. La séance a été adaptée aux 2 publics en expliquant les bienfaits des mouvements pratiqués ainsi que les processus « physiologiques, psychologiques et sociaux ». Ce fut un bon moment de détente, d'échange et de convivialité. Puis les enfants et les résidents se sont installés autour de la table pour déguster un bon goûter et sont prêts à se retrouver pour une nouvelle rencontre.

Le Beaujolais

Le plaisir d'éveiller les papilles est important dans la vie quotidienne.



Comme chaque année, le beaujolais et sa cochonnaille font partie intégrante des repas à thème de la résidence de la Moline.

A cette occasion Baptiste, chef cuisinier, a élaboré un bon menu. Un buffet dressé de mains de maître a été réalisé. A cet événement, les bénévoles de l'EHPAD étaient conviés ainsi que les membres du personnel pour partager ce moment festif. Le repas et beaujolais nouveau dégustés avec modération ont été appréciés de tous.



L'après-midi s'est enchaîné autour d'une animation musicale accompagnée de sketches par Monsieur Roland. ●



Permanence conciliateur de justice, Jean-Paul CHARDIN

Jeudi 10 et 24/01/2019, 07 et 14/02, 07 et 21/03
(sous réserve de modification éventuelle)
À l'hôtel de ville de Pont-Sainte-Marie de 08h45 à 12h - 03 25 81 20 54
À l'espace Sénardes de 14h15 à 18h - 03 25 42 20 70

Assistant social

Mardi après-midi sur rdv au 03.25.46.44.73

CCAS

Contact : Béatrice Guyot 03.25.71.79.38

Police municipale

Numéro de la patrouille : 06.75.21.42.06

Les sacs de tri

Récupérez-les au centre technique municipal : 65 rue Carnot
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h40

Collecte de tri

Les collectes de tri des mardis 25 décembre et 1^{er} janvier sont reportées aux mercredis 26 décembre et 02 janvier

Déchèterie de Saint-Julien-les-Villas

Rue du Pré Saint-Jean à Saint-Julien-les-Villas - 03 25 49 65 89
Horaires d'ouverture :

- lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h30
- mardi : fermé
- samedi : 9h à 17h30
- dimanche : 10h à 12h30

Ouverte toute l'année sauf les jours fériés.

L'accès à la déchèterie est exclusivement réservé aux particuliers

Ramassage des déchets verts : jeudi 17 janvier et 12 février 2019 puis reprise au 14 mars 2019 tous les jeudis

Les parcs à sapins : Retrouvez-les aux endroits habituels

Ouverture du cimetière

Du 1 mars au 1 novembre : 8h00-18h30
Du 2 novembre au 28 février : 8h00-17h30
Les 1^{er} et 2 novembre : ouverture exceptionnelle jusqu'à 19h00

Les passeports et cartes d'identité

Pré-enregistrez-vous en ligne sur le site de la commune
Prenez RDV au 03.25.71.79.30

Etat civil

Naissances

Octobre

09 : Celesse WEISS
09 : Ilina BELHADJ
15 : Siana BLOUET
16 : Julien ORMANCEY
17 : Camille BELLINA OFFRET
24 : Néléo GOUTORBE
25 : Noa VIZCARRONDO PARRA

Novembre

12 : Antonella MARTY
15 : Amine BOUDJERADA
25 : Mohamed-Adil BELHAJ

Toutes nos félicitations aux parents !

Décès

Octobre

08 : Smbat ASATRYAN, 47 ans
16 : Dante CHIAVAZZA, 94 ans
19 : Noëlle HAETTEL, 59 ans
27 : Aline NORMAND, 82 ans

Novembre

09 : Michel DUPONT, 89 ans
19 : Janine MACKELBERG épouse DEJEAN, 84 ans
23 : Colette BLAISE veuve MACHERÉ, 89 ans
30 : Suzanne PICART veuve ADANI, 91 ans

*Nous présentons nos sincères condoléances
à toutes les familles*



Retrouvez, sur le portail famille et le site internet de la commune, la première édition du «Sancey» lire, journal réalisé par les enfants du périscolaire dans les temps dégagés des Nouvelles Activités Péri-scolaires !

la vie dans la commune

Raconte-moi la guerre 14-18

A l'occasion du 80^e anniversaire de l'Armistice de la Première Guerre mondiale, la municipalité et le Comité d'entente des anciens combattants et victimes de guerre de St-Julien, présidé par Charles Bertin, avaient organisé un concours auprès des enfants des deux écoles de la ville. La remise des prix eut lieu le 7 novembre dans la salle d'exposition de la bibliothèque.

Les élèves de cours élémentaire devaient réaliser un dessin, ceux de cours moyen écrire un texte. Le point commun était bien sûr leur perception de la «Grande Guerre».

Sur les quelque trois cents enfants que comptent les établissements scolaires, soixante-deux ont favorablement répondu à l'appel et étaient donc invités ce vendredi à retirer leur prix.

«Pour un enfant de votre âge, ce n'était pas très facile, mais nous avons été surpris de vos dessins», leur confiait Paulette Babic, maire adjoint, avant de leur conter le déroulement de cette guerre, carte à l'appui, et ses conséquences sur les populations civiles ou militaires.

Pendant ce temps, les adultes pouvaient consulter l'exposition établie dans cette même salle, quoique conçue d'abord à l'intention des enfants. Il s'agit d'affiches et de cartes postales agrandies issues des collections personnelles de MM. Dany Peuchot, Henri Planson, qui est secrétaire et trésorier du comité d'entente, et François Gillet, maire adjoint.

En l'absence de ce dernier, c'est son collègue, Michel Tourneville, qui lisait son discours à destination des participants, expliquant notamment l'utilité de ces affiches.

Elles «(...) étaient imprimées pour glisser aux Français habitant loin des zones de combat de faire des



sacrifices pour aider les soldats. Les affiches ont été dessinées par des enfants (...). A lire les légendes de ces affiches, on mesure combien la vie a pu être difficile pendant cette terrible guerre».

A côté de ces documents, les cartes postales dévoilaient aux enfants l'activité péri-guerrière de Troyes et alentour de par sa situation rapprochée en deçà des affrontements.

Cette initiative mêlait donc commémoration et pédagogie, souvenir et apprentissage. Les participants ont tous été récompensés de leurs efforts par la remise d'un livre : «Au temps de la Grande Guerre» de Ginette Hoffmann et d'un paquet de bonbons. Les lauréats ont de plus reçu chacun une coupe.



Concours

«Raconte-moi la guerre de 14-18»

Dessin

Gagnants

1. Kaddour Imail (CE1 E-Genne)
2. Elève Sandra (CE1 E-Genne)
3. Caussacien Jimmy (CE1 E-Genne)
4. Trambler Cécile (CE1 Robin-Noir)

Harriet Paul (CP-CE1 E-Genne)

(Clé) Fernand-Genne

Berrycarol Djahide, Berrycarol Souad, Brunet

Nicolas, Mougil Alain.

(CP-CE1) Fernand-Genne

Brunet Maxime, Damazin Yass, Dupuy Victoria, Dine Patricia, Devaux-Charline, Galland Hubert,

Klein Anis, Marty Anthony.

(CE2) Fernand-Genne

Catel Loïc, Dine Sophie, Mougil Sarah, Veire

Mathias, Villot Bénédicte, Vogel Romain.

(CE1) Robin-Noir

Davel Adrien, Ecolle Julie, Thierrot Jordan.

(CE2) Robin-Noir

Axel Jean-Alphonse, Bigot Thomas, Bourdillet

François, Bourdillet Clot, Chinnon Johannes, Collet

Thomas, Du Jésus Kevin, Durangwan Gabriel,

Duport Maxime, Daron Lambert, Fisch Willem,

Glellier Maxime, Harmi Harime, Hingray Charlotte,

La Chimie Lucie, Lenoir Sophie, Loay Solétha,

Machado-Armandine, Moro Jimmy, Puylorent Géry,

Rahamie Lolita, Romane Sarah, Roux-Lévy

Philippe, Tschupp Laura, Valenza Pierre-Loup,

Vicent Isabelle, Wrassek Nostoya.

Texte

Gagnants

1. Mathias Alexandre (CM1 E-Genne)

Harriet Daphne (CM1 Robin-Noir)

2. Fozzemand Camille (CM1 E-Genne)

(CM2) Robin-Noir

Bracon Grégoire, Favier Lucie, Péri Audrey.

(CM1) Robin-Noir

Toussas Jean.

Le taxi les dépose à la porte A de l'aéroport. Elliot est fou de joie ! Ses parents ont accepté l'invitation de l'oncle d'Amérique ! C'est le frère de son papa qui s'est installé depuis quelques années à New-York et qui leur a proposé de venir à Noël.

Elliot a préparé tout seul sa valise. Il a vérifié et revérifié que tout ce qu'il voulait emporter est bien rangé. Sans oublier son doudou qu'il a mis dans son sac à dos et qu'il gardera près de lui durant le voyage. C'est son petit secret : à dix ans, dormir avec une peluche, certains se moqueraient... mais son lapin (qui n'a plus qu'une oreille !) dont le pelage est complètement râpé, l'accompagne encore dans son sommeil !

C'est l'enregistrement des bagages. C'est un peu long. Puis les formalités d'identité. Il y a du monde, il entend parler français, anglais, allemand, et d'autres langues qu'il n'identifie pas. C'est la première fois qu'il vient dans un aéroport. Les lumières, les passagers et leurs valises roulantes, les appels diffusés par les voix doucereuses des hôtesse, l'étourdissent un peu. Puis une voix, forte celle-ci, annonce :

« Le vol à destination de New-York est retardé, les conditions météorologiques actuelles, tempête de neige et vents très violents ont contraint à une interdiction d'atterrissage momentanée... »

Ce n'est pas possible ! Je ne veux pas rater mon Noël à New-York !

Elliot est si contrarié qu'aucun mot ne sort de sa bouche. Il regarde ses parents, des larmes pleins les yeux. Il est 11 heures, c'était l'heure du décollage... Ils devaient arriver à 19 heures, heure française, ce qui fait 13 heures à New-York. Cela lui laissait du temps pour aller admirer la ville et l'immense sapin de Noël au cœur de la cité (il l'avait vu sur la photo envoyée par son oncle l'année dernière).

Toute la famille s'installe dans un salon où les personnes concernées par ce retard se sont regroupées. Alors pour se consoler il sort son doudou, il s'en moque, personne ne le connaît ici. Assise en face d'eux, entourée de ses parents, une petite fille le regarde. Elle voit le lapin en peluche blotti contre la joue d'Elliot.

- It's my rabbit ! C'est mon lapin ! s'exclame la fillette en le pointant du doigt.

- Mais non, il est à moi !

- Oh yes, oui, je voulais dire... j'ai presque le même !

Et elle sort de son joli petit sac rose une peluche lapin, oreille droite en lambeau, œil en moins... Quant à la couleur... indéfinissable !

Ils exhibent tous les deux, à bout de bras, comme un trophée, leur doudou et ils éclatent de rire !

- Je m'appelle Mary, et toi ?

- Elliot. Je vais chez mon oncle pour Noël

- Et moi je vais dans la famille de mon père. Il est américain et ma mère française. Nous vivons à Paris et nous passerons les deux semaines de vacances à New-York. Les enfants se racontent leur vie et leurs parents se sont rapprochés. Et tous les six se parlent comme s'ils étaient des amis de longue date.

- Mesdames, messieurs, le vol AC 364212 pour New-York partira à 14h. Veuillez vous rapprocher de la porte d'embarquement.

Les enfants ne tiennent plus en place : ça y est on part ! Elliot regarde une dernière fois par la petite fenêtre ronde les lumières de Paris, points minuscules qui s'évanouissent peu à peu. Mary a pu changer de place. Elle est à côté de lui. Elle est vraiment jolie, pense t-il, et surtout elle n'est pas comme les autres filles, qui ne pensent qu'à montrer leurs vêtements à la dernière mode. Non, elle parle de tout ce qu'elle aime, de cinéma, de livres...

Le voyage se termine. On échange adresse et téléphone de New-York et de Paris avec la promesse de se revoir. L'oncle d'Elliot les attend.

- Hello, boy ! Comment vas-tu jeune homme ? Comme tu as grandi ! Alors prêt pour un Noël new-yorkais ?

- Je pense que ce sera le plus beau de ma vie ! Parce que, en plus de découvrir cette ville qui me fait rêver, je suis amoureux ! Elle s'appelle Mary.

- J'en suis heureux pour toi ! Les cadeaux de la vie sont aussi importants que les cadeaux de Noël ! Bienvenue à New-York !

